

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18275 - 71ÈME ANNÉE

## Chômage à La Réunion en septembre

### Près de 180000 Réunionnais à Pôle emploi

#### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	septembre 2014	août 2015	septembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Réunion</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>135 020</b>	<b>136 790</b>	<b>136 750</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,3%</b>
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	20 790	23 410	23 590	0,8%	13,5%
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>155 810</b>	<b>160 200</b>	<b>160 340</b>	<b>0,1%</b>	<b>2,9%</b>
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 940	3 450	3 650	5,8%	-7,4%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 950	15 110	15 400	1,9%	10,4%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	173 700	178 760	179 390	0,4%	3,3%
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %</i>					
<b>France entière (CVS-CJO)</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>3 701,2</b>	<b>3 835,1</b>	<b>3 810,4</b>	<b>-0,6%</b>	<b>3,0%</b>
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 721,7	1 891,2	1 916,9	1,4%	11,3%
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>5 422,9</b>	<b>5 726,3</b>	<b>5 727,3</b>	<b>0,0%</b>	<b>5,6%</b>
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	6 125,7	6 452,1	6 447,0	-0,1%	5,2%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Pôle emploi a publié hier soir ses dernières statistiques. Si en France, une baisse est mise en avant, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi a continué à augmenter. Les Réunionnais inscrits à Pôle emploi au mois de septembre étaient plus de 179.000. Voici le communiqué accompagnant la diffusion des derniers chiffres.

#### 136 750 demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin septembre 2015, 136 750 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une stabilisation par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,3%. En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en baisse 0,6 % par rapport à la fin août 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 3 %.

#### 160 340 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin septembre 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle Emploi sont en augmentation de 0,1 % par rapport au mois précédent soit 160 340 inscrits. Sur un an, leur nombre augmente de 2,9%. En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C se stabilise par rapport à la fin août 2015 (+ 5,6 % en un an).

#### 19 050 demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 19 050 fin septembre 2015 à La Réunion, soit une augmentation de 2,6 % au cours de ce mois.

#### Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin septembre 2015, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue pour les hommes (-0,1 %) tandis qu'il augmente pour les femmes (+ 0,1 %). Sur un an, la demande d'emploi augmente sensiblement pour les femmes (+ 3,2 %) alors qu'elle diminue (-0,6 %) pour les hommes.

En septembre, les jeunes de moins de 25 ans enregistrent une nette diminution de leurs effectifs (- 1,8 %). Sur un an, leur nombre baisse de 6,8 %. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans s'affiche également à la baisse (- 0,1 %) tandis que les effectifs des seniors continuent

de croître (+ 1,3 %), soit une augmentation annuelle de 10,6 %.

### 89 860 Réunionnais inscrits depuis plus d'un an

Fin septembre 2015, 89 860 Réunionnais sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une hausse mensuelle de 0,6%. Sur un an, les effectifs augmentent de 2,1 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C augmente de 0,9 % au cours de ce mois et de 9,9 % sur un an.

### Les entrées et sorties de Pôle emploi

En septembre 2015, 10 950 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C, soit 300 inscriptions de plus qu'en août. Sur les trois derniers mois, leur nombre diminue de 2,3 % par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 21,1 % et 11,3 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 10 460 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle Emploi, soit 220 demandeurs de plus qu'en août. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées, celles pour « reprises d'emploi déclarées » un cinquième.

### Les offres collectées par Pôle emploi

En septembre 2015, Pôle Emploi a collecté 2 370 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en hausse (+ 3 %). On observe, pendant cette période, une augmentation du nombre d'offres d'emplois durables (4,6 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi diminue de 10,2 %.

## Succès du rassemblement de Sainte-Anne

### La jeunesse priorité de l'Union des Forces de Progrès

**Le week-end dernier, l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité a donné la parole à la jeunesse. Elle est victime d'un système qui bloque La Réunion, et condamne au chômage la majorité des jeunes qui restent au pays.**

À 6 semaines des élections régionales, la jeunesse est revenue au premier plan avec le rassemblement de dimanche dernier. Des jeunes ont pu rencontrer des responsables de l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité à Sainte-Anne, liste conduite par Patrick Lebreton aux prochaines élections régionales, ainsi que Jean-Claude Fruteau du Comité de Parrainage. Beaucoup de jeunes venaient de l'Est, une région oubliée depuis l'arrivée de Didier Robert à la tête de la Région Réunion. Ce dernier a beaucoup communiqué sur le thème de la jeunesse. Il a tenté de se construire une popularité avec des distributions de bons de réduction pour l'achat d'un ordinateur ou d'un billet d'avion. Mais dimanche, les jeunes ont montré qu'ils ne se laissent pas prendre au piège. Ils soulèvent une réalité concrète : leur situation ne s'est pas améliorée.

### Le système à bout

C'est la conséquence d'un système qui les laisse en marge de la société. Incapable de créer suffisamment d'emplois pour tout le monde, ce système pousse chaque année plus de 1.500 jeunes à l'exil. Ceux qui cherchent à rester sont bien majoritairement condamnés au chômage. Ils sont alors à la merci de candidats aux élections qui utilisent les promesses d'emploi pour accéder au pouvoir ou s'y maintenir.

Mais ce système est à bout. Comme l'a rappelé Maurice Gironcel dimanche, les rendez-vous sont inévitables : filière canne-sucre menacée, remise en cause de la défiscalisation qui permet de financer la construction des logements, hausse du niveau de la mer à cause du changement climatique. Tout cela va se produire dans les années à venir. Ces événements vont pousser à bout un système incapable de régler les injustices.

Dimanche à Saint-Benoît, l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité a souligné que la rupture est nécessaire. Jean-Claude Fruteau a donné une traduction concrète : c'est une réforme institutionnelle afin de débloquer la situation à La Réunion.

### Les jeunes méritent mieux

La Martinique et la Guyane ont déjà obtenu cette réforme. Au lieu d'élire deux assemblées cette année, les citoyens de ces pays n'auront participé qu'à une seule élection en 2015 : celle de la collectivité unique.

Cela donne une idée d'un des enjeux du prochain scrutin. C'est la question de l'organisation institutionnelle. Dès le début de l'année prochaine, le gouvernement proposera un projet de loi pour réformer les institutions. Les responsables politiques réunionnais cautionneront-ils par leur silence le maintien d'un statu quo qui ne satisfait plus depuis longtemps les forces vives du pays ?

L'élection régionale ouvre la possibilité de désigner une nouvelle direction qui veut sortir de cet immobilisme. Car la jeunesse réunionnaise ne mérite pas d'hériter d'un système impossible à réformer.

## Édito

# Le hub de Maurice se renforce, La Réunion condamnée à regarder ?

**O**utre l'arrivée de trois nouvelles compagnies européennes et de Turkish Airlines, Maurice annonce un partenariat avec Singapore Airlines qui fera de Maurice la plate-forme d'échanges entre l'Afrique et l'Asie.

Dans son édition d'hier, le quotidien mauricien l'Express annonce l'arrivée imminente de nouvelles compagnies aériennes dans le ciel de Maurice.

C'est tout d'abord la compagnie autrichienne Austrian Airlines qui se posera une fois par semaine à partir de vendredi. Le 10 décembre, c'est la Lufthansa qui inaugurerà une ligne entre Francfort et Plaisance. Le 15 décembre, Turkish Airlines commencera à exploiter une ligne Istanbul-Maurice, à raison de trois vols par semaine. À partir du 6 mai, une compagnie low cost allemande, Eurowings, lancera une desserte hebdomadaire. Les avions arriveront tous les vendredis à 6h55 pour redécoller 1h30 plus tard.

À ces annonces s'ajoute l'ouverture d'une ligne assurée par Air Mauritius vers Singapour à partir du 12 mars. C'est un partenariat avec Singapore Airlines. La compagnie de la cité-État amènera sur sa plate-forme des Asiatiques qui veulent voyager dans notre région et en Afrique australe, et Air Mauritius assurera la liaison entre le hub de Singapore Airlines et l'île Maurice.

Ces nouvelles confirment le développement de Maurice en tant que plate-forme stratégique se situant entre l'Afrique et l'Asie. À cela s'ajoute le partenariat entretenu de longue date entre Maurice et l'Inde, qui aura pour conséquence de

faire de Maurice un hub du rayonnement de l'Inde dans la région.

Ces démarches rappellent que nos voisins ne sont pas en retard pour prendre le train de la mondialisation. Ils prennent les devants et s'affirment comme le point de passage obligé entre l'Afrique et l'Asie.

Ceci fait mesurer tout le temps perdu au cours des cinq dernières années avec Didier Robert à la tête de la Région Réunion. Au lieu de poursuivre la politique de co-développement lancée avec succès par Paul Vergès, il a choisi d'enfermer La Réunion dans une stratégie à courte vue : les îles Vanille.

Pendant que la fréquentation touristique continuait de progresser chez nos voisins, elle a reculé à La Réunion. Le renforcement du hub de Maurice va encore accentuer la tendance à moins qu'à La Réunion, ce soit la rupture avec cette politique de l'échec.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Le débat sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires pourrait ne pas avoir lieu

# La reconnaissance du créole et la Constitution

**Le projet de loi constitutionnelle visant à autoriser la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires est examiné par les sénateurs, en séance publique, mardi 27 octobre 2015. Un vote a lieu sur une question préalable de constitutionnalité, demandée par la Commission des Lois du Sénat. La protection et la promotion du créole sont mises face à des principes tels que l'unité de la République ou l'égalité des citoyens.**

**C**e mardi 27 octobre à 14h30, le Sénat entamera l'examen du projet de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Présenté en Conseil des ministres le 31 juillet dernier, ce texte a pour objet de modifier la Constitution afin de pouvoir ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée à Strasbourg le 5 novembre 1992 et complétée par la déclaration interprétative annoncée par le Gouvernement français le 7 mai 1999.

### Des décennies de luttes

La charte vise à « protéger et de promouvoir les langues régionales ou minoritaires en tant que telles » afin « de maintenir et de développer les traditions et la richesse culturelles de l'Europe ». Pour La Réunion, ce texte fera de la protection et de la promotion du créole un droit constitutionnel. Toutes les lois à venir devront donc en tenir compte. C'est une avancée considérable dans une bataille menée depuis le début par le Parti communiste réunionnais et ses alliés. À une époque où un vice-recuteur voulait fusiller le créole, Témoignages publiait des articles écrits dans la langue maternelle des Réunionnais. La révision de la Constitution rendant possible cette avancée doit d'abord être approuvée par les parlementaires. Mais le

débat pourrait très bien ne pas avoir lieu.

En effet, les sénateurs examineront cet après-midi la motion tendant à opposer la question préalable au projet de loi constitutionnelle. Si cette motion est adoptée, alors le débat s'arrêtera.

Un communiqué publié le 14 octobre par le Sénat précise d'où vient une telle initiative. Le 14 octobre dernier, la Commission des lois du Sénat a fait part de son opposition à la révision constitutionnelle. « Le rejet de ce texte résulte exclusivement de la volonté de la commission de veiller tout à la fois au respect de la Constitution et au respect des traités », précise le communiqué.

### Créole contre « unité de la République » ?

La Commission des Lois rappelle tout d'abord que « la Charte n'a pas été ratifiée par la France, à la suite de la décision du Conseil constitutionnel du 15 juin 1999, parce qu'elle comporte des clauses contraires à la Constitution ». Elle estime que le projet de loi constitutionnelle légaliserait des « dispositions qui ont été déclarées contraires à la Constitution par le Conseil constitutionnel en 1999 ».

La Charte serait donc en contradiction avec les articles 1er et 2 de la Constitution qui disent que « la France est une République indivi-

sible » et que « la langue de la République est le français ».

La Commission des Lois a également affirmé que « le projet de révision constitutionnelle serait incompatible avec l'article 21 de la Charte, qui prohibe les réserves d'interprétation, à l'exception de certaines dispositions ponctuelles ». Elle rejette donc le texte qu'elle juge susceptible de « de déroger aux principes constitutionnels auxquels la France est attachée, l'unité de la République et l'égalité des citoyens ». D'où le dépôt d'une motion qui pose la question préalable de constitutionnalité.

Si cette motion est adoptée, alors le texte ne sera pas débattu, car le Sénat considérera alors qu'il n'est pas constitutionnel.

Ce vote sera donc très attentivement suivi aujourd'hui. Car si la majorité des sénateurs vont dans le sens de la Commission des Lois, alors cela voudra dire qu'ils rejettent une réforme constitutionnelle qui assure la promotion du créole.

## Tribune libre

# Pour un champ d'usage toujours plus large de notre langue créole réunionnaise

**L**a bataille de la langue créole de La Réunion pour s'affirmer est vieille de plusieurs dizaines d'années, marquées par des avancées suivies de reculs, puis de nouvelles avancées. Il en va de même pour la plupart des langues régionales ou minoritaires souvent empêchées de s'épanouir dans le milieu qui les a vues naître, se développer et se maintenir malgré les nombreuses répressions.

### «Il faut fusiller le créole»

Qui se souvient encore de cet inspecteur de l'éducation nationale qui affirmait, sans vergogne, qu'il fallait fusiller le créole ! Nombre d'entre nous se souviennent également de cet autre inspecteur qui n'hésitait pas à déclarer avec fierté : mon grand-père ne parlait et ne comprenait que le provençal, mon père ne le parlait plus mais le comprenait encore, pour ma part je ne le parle plus et ne le comprends même plus... Il fallait comprendre entre les mots qu'un jour le créole réunionnais lui aussi disparaîtrait pour laisser place nette à la langue française, dans l'intérêt, croyait-il, de la population réunionnaise. Il ne se passe pas d'année sans que quelque proviseur, directeur, ou professeur ne s'en prenne à notre créole réunionnais et à ses locuteurs : il n'y a pas beaucoup d'incidents, mais il y en a trop.

### La langue créole réunionnaise gagne du terrain

Dans les sphères publiques la langue française est utilisée très majoritairement parfois même exclusivement. Tous les enfants et jeunes en âge d'aller à l'école bénéficient d'un enseignement en français et la langue créole réunionnaise se trouve marginalisée dans cet enseignement. La langue créole réunionnaise d'après ce que je sais n'est

pas utilisée pour acquérir des connaissances et des compétences : pas de cours d'histoire et de géographie en créole, pas d'enseignement portant sur la création en créole réunionnais, pas d'enseignement philosophique dans notre langue régionale. Il y a bien des classes bilingues créole - français, mais elles ne sont pas suffisamment nombreuses et les enseignants qui se dévouent se heurtent souvent à des oppositions farouches et stupides... Dans un tel environnement notre créole devrait disparaître, or il n'en est rien : notre créole réunionnais gagne du terrain, car il participe à la résistance de notre peuple.

### La langue créole réunionnaise poteau-mitan de la culture réunionnaise

Plus il y a des émissions en français dans les télévisions, plus l'expression française envahit les ondes, plus le créole réunionnais gagne du terrain ; il faut se rendre à l'évidence : la langue créole réunionnaise est le support presque unique de la culture populaire de La Réunion : ségas, maloyas, contes, jeux de mots, proverbes marginalisés dans le champ public et celui de l'écrit envahissent de plus en plus le champ de l'oralité tout en réclamant sa juste place dans le champ de l'audio-visuel et de la création de films. Notre langue créole est suffisamment armée et musclée pour faire le grand bond en avant que nous attendons depuis si longtemps. Pas pour affronter la langue française mais pour exister à côté d'elle dans un bilinguisme harmonieux.

### Qu'attend-on de la future loi constitutionnelle de madame Taubira ?

Nous savons qu'il existe une charte européenne des langues régionales ou minoritaires, que cette charte a été adoptée par de nombreux pays d'Europe. Nous savons que La France n'a pas, jusqu'à présent, ratifié cette charte pour la raison suivante : la ratification de la charte est incompatible avec la Constitution, la république est indivisible et sa langue est le français. Le Conseil constitutionnel, dans sa décision 99-412 DC du 15 juin 1999 a jugé que la charte européenne comportait des clauses contraires à la Constitution. Le gouvernement de La République considère que le préambule de la Constitution française assure l'égalité de tous les Français devant la loi et ne connaît que le peuple français composé de tous les citoyens sans distinction d'origine. Il présentera une loi constitutionnelle autorisant directement la ratification de la charte avec comme objectif de consacrer le droit d'employer une langue régionale ou minoritaire tant que dans la sphère privée que dans le domaine public (enseignement, justice, services publics, médias, activités culturelles, vie économique et sociale).

Peut-on espérer un nouveau grand bond en avant de notre langue créole réunionnaise ? On ne tardera pas à le savoir et tous ceux qui souhaitent la promotion de notre langue créole réunionnaise et son emploi dans des sphères toujours plus larges ne pourraient que se réjouir d'une telle perspective.

*Georges Gauvin*

## Le combat du PCR pour l'autonomie énergétique nout péi, nout nasyon

# Du Costa Rica à La Réunion, kosa bann la i atann ?

Le quotidien français "Le Monde" vient de publier un article qui souligne qu'«au Costa Rica, déjà 98,7% de l'électricité produite est verte». Ce qui suggère à notre ami Jean ces réflexions : «Voilà ce qu'un petit pays de 5 millions d'habitants a réalisé, une petite île, la nôtre, de bientôt 1 million d'habitants était en passe de le réaliser dans les mêmes délais avant que tout ce qui avait été accompli en 2 mandats de présidence à la Région ne soit démantelé. Voilà où mène le sectarisme, lequel va forcément de pair avec une totale absence de vision d'avenir. On dilapide les sous patiemment économisés, on fait du clientélisme et ainsi on pense surtout à sa carrière personnelle.

Ce serait bien que l'exemple du Costa-Rica et le temps perdu pour La Réunion puissent servir à la réflexion de celles et ceux qui, en cette saison électorale, brûlent d'une envie de mandats électifs... sans pour autant avoir une idée précise de ce qu'il conviendrait d'en faire pour l'intérêt général». Eh bien, qu'en est-il au Costa Rica en termes d'autonomie énergétique ? É kosa bann désidèr i atann pou fé sak Paul Vergès lavé programé pou 2025 ?

« De janvier à octobre, nous avons produit 98,7% de notre électricité à partir d'énergies renouvelables », se félicite Elbert Duran, directeur de la communication de l'Institut costaricain d'électricité (ICE). L'année prochaine, le pays prévoit d'atteindre 100% d'électricité verte. «L'hydraulique est la première source d'électricité du pays, situé dans une zone tropicale très pluvieuse, commente M. Duran. Mais le réchauffement climatique et le phénomène météorologique d'El Niño menacent la régularité des pluies. Pour éviter de recourir aux combustibles fossiles polluants, l'ICE a dû diversifier sa production d'énergies propres».

Le Costa Rica compte neuf parcs éoliens et prévoit d'en construire huit autres d'ici à 2017. Le vent est la troisième source d'énergie électrique, après la vapeur des entrailles de la Terre.

À 70 km au nord-ouest de Tilaran, d'énormes colonnes de fumée blanche s'échappent des cinq usines du champ géothermique de Miravalles, disséminées sur les flancs boisés du volcan éponyme. Une légère odeur de soufre plane

sur cet immense site de 42 km de tuyaux qui relient les turbines aux 25 puits de production, forés à plus de 1.600 mètres de profondeur. «L'eau chaude et la vapeur génèrent 163,5 MW d'électricité», commente Eddy Sanchez, directeur du centre de ressources géothermiques de l'ICE.

### Politiques avant-gardistes

Pour Gilberto de la Cruz, directeur de la planification, au siège de l'ICE à San José, «notre succès écologique est le résultat de politiques avant-gardistes mises en place bien avant que le changement climatique devienne une préoccupation mondiale». Voilà des politiques que le pays compte promouvoir lors de la conférence mondiale sur le climat (COP21), qui se tiendra à Paris en décembre. Luis Guillermo Solis, président du Costa Rica, exhorte les pays d'Amérique centrale à parler d'une seule voix lors de cette conférence et assumer leur responsabilité dans le réchauffement climatique.

Pour lui, «l'enjeu est de taille. Chez nous, les tremblements de terre, les ouragans, les sécheresses et les déluges s'intensifient avec le changement climatique. Il faut parler d'une seule voix, forte, pour être écouté en fin d'année lors de la Conférence de l'ONU.

Et le Costa Rica s'est déjà engagé à devenir un pays neutre en carbone d'ici à 2021». Mais comment réussir ce pari ? «Cela dépendra de la construction d'un train électrique interurbain et de la réduction du nombre de voitures dans la zone métropolitaine de San José. Les transports sont nos premiers émetteurs de GES. Le gouvernement doit aussi dialoguer avec les secteurs productifs et les acteurs sociaux pour mettre en place un agenda d'adaptation au changement climatique. Avec un taux de chômage de 8%, la question du développement ne peut pas être mise de côté au nom du respect de l'environnement. Il faut jouer sur les deux tableaux en même temps».

## Conséquence de la guerre en Syrie

# Réfugiés : le dangereux accord entre l'Europe et la Turquie

**IRINEWS propose une analyse de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie sur la question des réfugiés. Voici de larges extraits de l'article paru sous la signature de Rebecca Bryant, anthropologue à la London School of Economics et spécialiste des conflits civils, des frontières et des déplacements dans l'est de la Méditerranée.**

Aujourd'hui, il y a plus de réfugiés syriens à Istanbul que dans tous les pays de l'Union européenne combinés. Et si les organisations humanitaires saluent l'exceptionnelle propreté et la bonne gestion des camps de réfugiés turcs, environ 90 pour cent des Syriens présents en Turquie vivent en dehors des camps et tentent de se faire une place dans un pays étranger dont ils ne parlent pas la langue. Qui plus est, sur ces plus de deux millions de réfugiés actuellement dans le pays, près de 55 pour cent ont moins de 18 ans. C'est pourquoi le récent accord entre la Turquie et l'Union européenne (UE) est non seulement lâche, mais son application aurait de dangereuses conséquences.

dirigeants turcs ont commencé à se tourner vers d'autres partenaires politiques et économiques et à abandonner nombre de réformes fragiles déjà adoptées. Si l'UE avait accueilli la Turquie il y a dix ans, ce pays serait totalement différent aujourd'hui. Ces jours-ci, cependant, la répression des médias et des manifestations et la violente bipolarisation de la vie politique ont conduit à une lente fuite des Turcs instruits. « Nous essayons tous de partir », m'a dit un professeur assistant dans une université d'Istanbul. Les meilleurs médecins ouvrent des cliniques à Londres et aux États-Unis. Des collègues au Royaume-Uni disent recevoir souvent des candidatures d'universitaires turcs qui cherchent un poste à l'étranger.

décennies, selon certains.

La Turquie a maintenant du mal à mettre sur pied des mesures concernant l'avenir de ces « hôtes ». Si de nombreuses personnes mettent en avant la nécessité de changer le statut juridique des Syriens en Turquie et de leur donner des permis de travail et de séjour, la population turque se montre de moins en moins accueillante. Contrairement aux Européens, les Turcs ont jusqu'à récemment fait preuve de sympathie envers les réfugiés, mais au fil du temps, ils sont de plus en plus gênés par les inscriptions en arabe qui commencent à couvrir les murs des villes turques.

### Mécontentement

Un certain mécontentement dû à l'absence de solution commence à s'installer. Des heurts ont éclaté dans certaines villes, qui s'expliquent principalement par le fait que les réfugiés prennent la place des Turcs aux plus bas échelons de la main d'œuvre, car ils coûtent moins cher aux employeurs.

La Turquie n'a cependant pas seulement besoin d'argent. Elle a besoin d'aide et d'expertise. L'UE ne devrait pas considérer cet accord comme une manière simple de contenir la crise des réfugiés à l'extérieur de ses frontières. Tout accord final devrait impliquer une participation plus importante de l'UE dans la gestion de cette crise.

### Les Turcs veulent partir

L'accord promet de l'argent, un allègement des restrictions de visa pour les Turcs et un renouvellement de la candidature de la Turquie à l'UE, en échange de quoi la Turquie devra redoubler d'efforts pour contenir les réfugiés entre ses propres frontières. Le fait qu'un pays au bord de la guerre civile basculant dans l'autocratie puisse se servir de la menace d'un afflux de réfugiés pour renouveler sa candidature, alors même que ses efforts de démocratisation passés ont été rejetés, en dit long sur la peur qu'à l'UE d'une immigration de masse. Il fut un temps, au début des années 2000, où l'économie turque s'améliorait et où le parti de Recep Tayyip Erdogan, l'AKP, était sur la voie d'une réforme démocratique. Pourtant, l'UE snobait alors la Turquie pour des raisons internes et les

### Situation imprévue

Alors que les Turcs ayant un niveau élevé d'instruction tentent de quitter le pays, des Syriens déracinés essayent de se faire une place en marge des villes turques. Avant le début de la guerre, la Syrie était connue dans tout le monde arabe pour son système éducatif et plus de 90 pour cent de la population était alphabétisée.

La politique d'ouverture de la Turquie a offert une certaine sécurité aux réfugiés, mais le pays n'était pas préparé à un exode d'une telle ampleur ni à une guerre aussi longue. Même si la guerre en Syrie prenait fin demain, des études indiquent que, tant que certaines conditions en matière de sécurité ne sont pas atteintes, la plupart des réfugiés ne rentreraient probablement pas. La reconstruction risque de prendre des années, voire des

# Oté

## La Rényon sé nout dénominatèr komin !

*Boudikont, zordi, nou lé asé a lèz blèz sanm linyon èk nout bann kamarad di Progré pou zéléksyon rézyonal. Linyon PCR-Progré ousinon Progré-PCR, konm ni vé. Lé vré pou désertin, ni koné a nou dopi lontan san pou vréman pran lo tan é sanzé, sansa omwin pou argard si ni pé antropran ansanm, antropran, pou nout Rényon nouvèl konm ni prètan. Firamézir, konm di bann la ot, mi san konm si nou néna inn-dé dénominatèr komin rant nout dé.*

*Nout kandida li minm i prètan èt daborinn Rényoné sosyalis é konm nou, nou lé plito Rényoné kominis, sanm pou mwin, ala déza in bon dénominatèr komin rant nou. An promié, lonm Rényoné. Li di osi, pou rovwar nout léstati, li lé dakor pou atak lalinéa 5, lartik 73. La d'si nou lé ansanm avèk san pour san. Ankor, pou nout léstati li di "pronons lo mo lotonomi, i fé pa pèr a li zordi". I tonm byin, nou la zamé i pèr. Nout rol domin dan la zonn ? Néna zis lépèsèr in papié sigarèt rant banna ék nou.*

*Sépousa sokousi anon pran lo tan kozé. Ankor in nafèr i pé mèt a nou dobout ansanm, nout shomaz, koman sobat nout shomaz ? nout kandida la di èk nou "lé dé gran sérvis i pé èt in gran rosours". Sanm pou mwin, pou ropran in kozman bann la ot touzour, sak i ini a nou lé pli bandé ksak i diviz a nou. Pou lo rès, konm di mon dalon di nor, anon fé travay nout koko, fé bouy nout matyèr griz, zot va war a la fin rant rant na tonm dakor.*

**Justin**

« In nos avèk in ké d'mori. » – in kozman pou la rout

Na in pé I di osi : fé in nos avèk in z'arète la mori. Z'arète osinonsa ké, mi pé dir azot na poin tro granshoz pou manzé la-dan. Bien sir na poin do koi pou fé in nos. Si ni pran lo sans prop na poin arien pou dir la-dsi. Mé si I pran lo sans figiré, sa I vé dir fé in gran problem avèk kékshoz I mérite pa. Mé zot i koné lo péi koman i lé ! Zot i koné koman lo moun I réazi bètman. Moin pèrsonèl, mi viv avèk sa tou lé zour ké Bondyé I donn é mi pé dir azot : sa I fé ch.. ak foi la mèm shoz. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète tazantan, dakor, rantre nou .